FP02-25/10/24

DENTART FORMATION

L'OCCLUSION AU QUOTIDIEN EN OMNIPRATIQUE

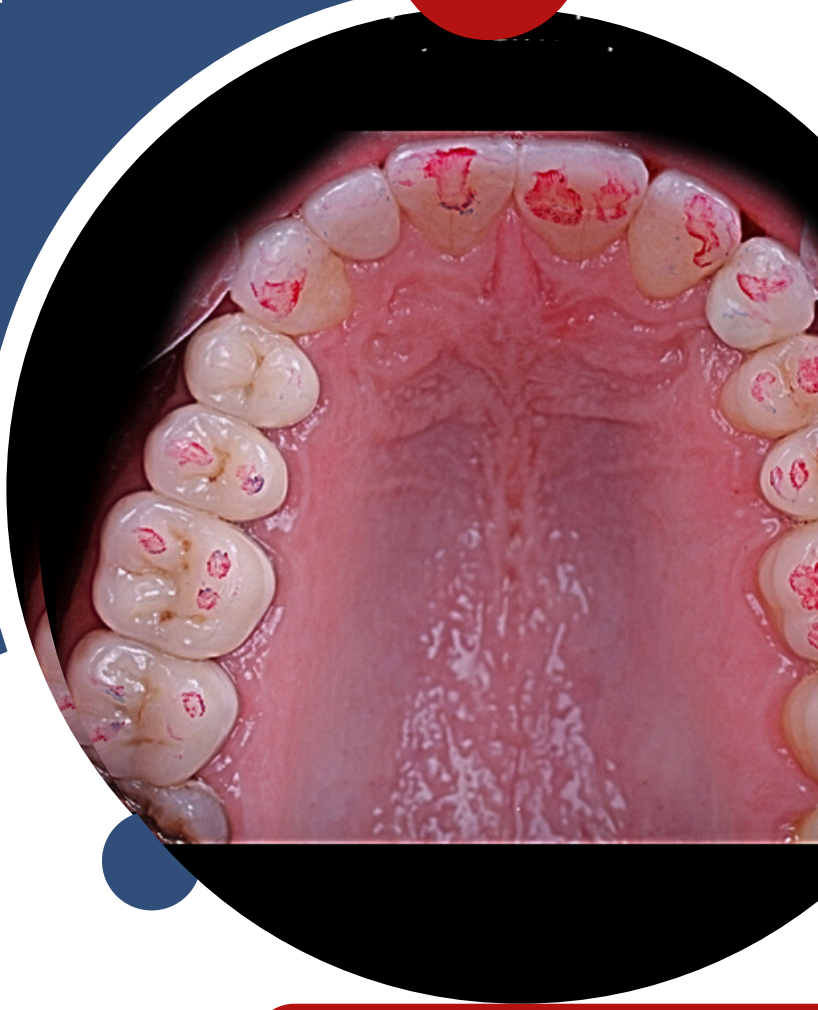

www.formation-dent-art.fr

PLUS D'INFORMATIONS

07 64 80 67 67

contact@formation-dent-art.fr

PROGRAMME

COURS ET TRAVAUX PRATIQUES

3 MODULES DE 2 JOURNÉES

MODULE 1

Les bases indispensables de l'occlusion naturelle.

MODULE 2

La gestion de l'occlusion dans la pratique quotidienne

MODULE 3

Réhabilitation globale : esthétique, prothèses et fonction.

DENTART FORMATION

OBJECTIFS

Reprendre les bases de l'occlusion afin de comprendre les mécanismes de celle-ci.

Être capable d'intégrer l'occlusodontie au quotidien dans un cabinet d'omnipratique.

Comprendre l'occlusion du cas le plus simple au plus complexe que cette dernière ne soit plus un frein dans votre pratique quotidienne.

Présentiel

6 jours

Tarif :
voir sur le site internet

PRE-REQUIS :
être dentiste, prothésiste, aide ou assistante dentaire ou agent administratif

PARTICIPANTS :
Professionnels de santé spécialisé en chirurgie dentaire

INTERVENANTS :
à retrouver sur le site internet

DATES :
Voir calendrier sur le site internet (nos dates)

VALIDATION :
A l'issue de la formation accès au certificat de réalisation

ACCESSIBILITE
Pour les personnes en situation de Handicap, contactez-nous par notre formulaire de contact contact@formation-dent-art.fr

MODALITES D'EVALUATION :
Nous attachons à vérifier que l'apprenant ne rencontre pas de difficultés. Des QCM peuvent être proposés en début, et obligatoirement en fin de cours de formation. Lors des séances de travaux pratiques, l'encadrant vérifie l'évaluation des acquis, en échange direct. Vérification de compréhension. Évaluation sur les modèles pédagogiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :
Écran de projection, tablettes, ordinateurs, modèles pédagogiques (fausses dents, caméra optique..), matériel consommable et spécifique de chirurgie dentaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
minimum 4
maximum 20

LIEUX :
Voir calendrier sur le site internet (nos dates)

INSCRIPTION :
immédiate jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation, en fonction des places disponibles, sous réserve d'un acompte de 50% du montant de la formation.

CONDITION D'ANNULATION :
en cas d'annulation par le participant : Après le délai de rétractation de 15 jours et pour toute annulation survenue dans les 89 jours avant le début de la prestation de formation, 30% du montant total du cout de la formation est dû. - Entre 88 jours et 46 jours avant le début de la prestation de formation, 50% du montant total de la formation est dû. - A partir de 45 jours avant début de la prestation de formation, la totalité du montant de la formation est dû.

DENTART FORMATION